



École
nationale
des
chartes

CONTRAT DOCTORAL 2020

APPEL A CANDIDATURES

Date limite : 18 mai 2020

L'université PSL finance un contrat doctoral pour un doctorant de l'École des chartes, à compter de la rentrée 2019, dans le cadre de l'ED472 conjointe avec l'EPHE.

Le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée passé entre PSL et un doctorant inscrit à l'École des chartes (ED 472) afin de permettre à ce dernier de se consacrer pleinement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse. Sa durée est de trois ans. La rémunération mensuelle minimale est de 1758€ brut.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

Il n'y a pas de condition d'âge ni de date d'obtention de Master.

Les candidats doivent justifier de l'obtention d'un Master ou équivalent. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà soutenu son mémoire de master pour se porter candidat. Le justificatif pourra être fourni après l'audition, mais la non-obtention du Master à l'issue des jurys de septembre annulera l'attribution du contrat doctoral.

Le contrat doctoral ne peut être accordé qu'aux étudiants qui s'inscriront :

- en 1^{re} année de doctorat à la rentrée 2020-2021
- sous la direction d'un directeur de thèse affilié à l'ED472.

Liste des directeurs de thèse de l'École des chartes rattachés à l'ED472 :

- M^{me} Christine BÉNÉVENT
- M. Frédéric DUVAL
- M. Christophe GAUTHIER
- M. Olivier GUYOTJEANNIN
- M. François PLOTON-NICOLLET
- M. Nathan SCHLANGER
- M. Marc SMITH
- M^{me} Katia WEIDENFELD



Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 02
etudes@ chartes.psl.eu
Bibliothèque
12, rue des Petits-Champs
F-75002 Paris
T + 33 (0)1 55 42 88 69
bibliotheque@ chartes.psl.eu
www.chartes.psl.eu

Seront privilégiés les projets de doctorat s'inscrivant dans le cadre de projets de recherche de l'École des chartes soutenus par PSL :

- l'écrit et l'image, tout espace et période possibles
- les humanités numériques

Le recrutement du candidat retenu ne sera effectif qu'après l'inscription en doctorat.

DOSSIER DE CANDIDATURE

En un seul fichier .pdf, dénommé « nom prénom cd 2020.pdf » (le nom et le prénom du candidat), et comportant dans cet ordre :

- fiche de renseignement

- lettre de candidature et de motivation ;
- *curriculum vitae* ;
- lettre de recommandation du directeur de thèse, lequel indiquera dans quel laboratoire le candidat est susceptible d'être affecté ;
- projet de thèse de 4 pages maximum + une bibliographie d'environ 20 titres.
- attestation de diplôme de master ou équivalent, précisant obligatoirement la note et/ou la mention (à joindre au dossier, ultérieurement, pour régularisation, dès l'obtention en session de juin ou de septembre).

DEPOT DES DOSSIERS

Les candidats ont jusqu'au **18 mai 2020 midi (12 h)** pour envoyer les dossiers sous forme électronique au format pdf à Nicolas Buat, directeur des études (etudes@chartes.psl.eu).

L'AUDITION

Les candidats retenus seront informés au plus tard le 8 juin 2020 de la date de l'audition qui aura lieu le 29 juin 2020.

Une audition par visioconférence est possible pour les candidats dont le domicile se situe hors-France métropolitaine et qui ne sont pas inscrits dans un cursus universitaire en France métropolitaine, mais la demande devra en être faite au moment de la candidature.

Un classement des candidats sera établi en fonction des critères suivants :

- la qualité du cursus du candidat
- la qualité du projet de thèse et de sa présentation orale par le candidat ;
- Les résultats seront communiqués par courriel et sur le site web de l'ENC.

<http://www.chartes.psl.eu>